

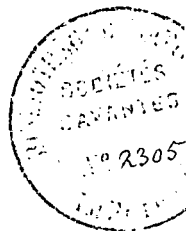
ANNALES

DE

L'ACADÉMIE DE MACON

SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET D'AGRICULTURE

II^e SÉRIE. — TOME IV



MACON

IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES

1883

L'HOMME QUATERNAIRE

A SOLUTRÉ

MESDAMES, MESSIEURS,

Je lisais, il y a quelques jours, dans un journal, ces paroles d'un éminent publiciste : « Le plus grand mal ne vient pas tant de l'absence de nos vertus que du désaccord entre notre langage et nos actions. » Nous verrions cette appréciation, vraie en politique, se vérifier dans l'ordre scientifique si nous examinions les procédés employés de nos jours par la plupart de ceux qui se sont livrés à l'étude des temps qui ont précédé l'histoire. Il n'y a pas accord entre leurs principes et les conséquences qu'ils en tirent, entre la pratique et la théorie. Suivez leurs conférences, ouvrez leurs livres, partout vous verrez étalés avec emphase les principes générateurs et régulateurs des sciences naturelles. Trêve d'hypothèses ! Le fait, rien que le fait ! Puis l'imagination aidant chez les uns, chez d'autres le désir de sortir de l'ornière, ou peut-être l'attrait d'une popularité malsaine sans doute, mais aujourd'hui toujours productive, ils oublient la théorie du fait palpable pour amonceler hypothèses sur hypothèses, et échafauder pén-

blement un système préconçu. Prenons, pour exemple, les partisans du transformisme ou doctrine de l'évolution : Comme la durée est une condition essentielle à la réalisation de leur utopie, l'un d'eux, l'un des plus illustres ne craint point d'accorder deux cent mille ans d'existence aux Troglodytes de la vallée de la Vézère. Je cherche en vain des preuves, je ne trouve que des affirmations.

Comme il est nécessaire que l'homme actuel descende d'un type moins parfait pour arriver de développement en développement à un type supérieur, ils épuisent toutes les ressources de leur esprit à nous faire entrevoir dans les crânes de Neanderthal ou de Cro-Magnon des traces d'infériorité.

Je ne puis, dans une étude forcément restreinte, discuter la valeur de leurs hypothèses, j'ai cru qu'il valait mieux vous fournir les données d'un jugement que vous porterez facilement vous-mêmes en faisant passer sous vos yeux une esquisse imparfaite, à la vérité, mais basée sur des faits incontestables, de l'homme quaternaire à Solutré.

Il y a bientôt quinze ans que cette station célèbre a été découverte; nous l'avons fouillée minutieusement, M. Arcezin et moi; nous avons noté jour par jour le résultat de nos explorations; nous devons à la vérité de dire que rien, ni dans les objets exhumés, ni dans les divers calculs comparatifs établis pour fixer d'une manière approximative l'âge du gisement, ne nous autorise à sortir des limites admises par les chronologies. Voyons, maintenant, si l'homme de cette époque, déjà si éloignée de nous, occupe vraiment, comme le prétendent gratuitement certains esprits plus imaginatifs que scientifiques, un rang si inférieur dans l'échelle des être humains.

D'après les travaux d'anthropologistes dont l'autorité n'est point contestée tel que Broca, Hamy, Lortet, etc.,

la race de Solutré était belle et forte, ne présentant que fort peu de signes de dégradation. Le crâne a des courbes harmonieuses, sa capacité est considérable, plus grande que la moyennue actuelle. Le front est proéminent, la face régulière, les pommettes peu saillantes, le prognatisme est presque nul. Nous n'avons point devant nous une de ces races inférieures dont on a cru retrouver les traces dans quelques cavernes. Quel que soit le lieu de son origine, qu'elle soit venue de la vallée de la Vézère ou des rivages polaires fuyant l'invasion des glaces, il est certain qu'elle avait su choisir avec intelligence, je dirai plus, avec un goût véritable le lieu de son campement. Que l'on remonte la vallée de la Saône, ou que l'on parcoure les sommets porphyriques qui la limitent à l'ouest, partout on voit surgir cette pointe hardie qui se détache sur le ciel et que nous appelons la Roche de Solutré. Plus on approche, plus elle paraît élancée et harmonieuse. Ses flancs, déchiquetés par le froid, par la pluie et la violence des vents, présentent, suivant l'heure du jour, d'admirables effets de lumière et d'ombre qui impressionnent fortement les âmes les plus simples. Dans l'angle obtus, formé par les abrupts, se trouve une espèce de havre ouvert à l'est et au midi, et protégeant efficacement la station contre les vents de l'ouest ou du nord. Cette précaution n'était point inutile à cette époque où les saisons étaient rigoureuses, car si l'homme de Solutré n'a pas vécu, comme le prétendent quelques savants, au moment précis où, l'époque glaciaire ayant atteint son plus grand développement, les glaciers des Alpes arrivaient jusqu'à Bourg, il est au moins certain que le froid était très intense encore, comme l'atteste la présence du renne, du mammoth, de la marmotte et du *Nyctea nivea*, la grande chouette ou Harfang des neiges. De la pente abritée où l'homme de Solutré avait établi

sa demeure, la vue s'étendait, à l'est, sur la vallée de la Saône dont le cours sinueux était entrecoupé d'îles couvertes de prairies et de marécages où croissaient en abondance le bouleau et le saule, où pullulaient les canards et autres oiseaux aquatiques, où les chevaux sauvages, comme de nos jours dans la Camargue et les îles du Rhône, trouvaient une abondante nourriture. Au delà se dressaient les Alpes étincelantes. Au sud, s'étendait, plus rapprochée de l'abrupt, une enceinte de forêts, formée par les deux lignes concentriques des sommets dentelés du calcaire jurassique et des cimes plus lointaines et plus arrondies des granits, des arkoses et des porphyres. Enfin, chose essentielle à une station de ce genre, à quelques pas coulaient plusieurs sources abondantes et limpides. Lorsque le soleil, au déclin du jour, glissant sur le sommet de la roche qui projetait sa grande ombre sur la station, colorait d'une teinte violette les brumes de la Saône et allait teinter de rose les contreforts des Alpes et leurs sommets les plus élevés, le spectacle devait être splendide.

Après avoir choisi ce coin de terre privilégié où la roche lui servait à la fois d'abri, de signal et d'observatoire, l'homme de Solutré avait creusé le sol pour y placer sa cabane qu'il recouvrait de branches d'arbre ou de gazon. Il s'y retirait la nuit pour être protégé contre les bêtes féroces; pendant le jour, il vivait en plein air, sous le ciel et en présence de la grande nature. L'étendue de certains foyers parmi les plus anciens est telle qu'il eût été bien difficile de les recouvrir. Nous avons cependant trouvé un foyer de l'époque du renne avec enceinte circulaire, mais ce n'est là qu'une exception. La première pensée du sauvage et de l'homme civilisé est de s'assurer la nourriture quotidienne. Le Solutréen pouvait varier ses plaisirs et ses exercices. Il poursuivait le cheval dans les vas-

tes praires de la Saône, il chassait, sur les bords de la rivière ou dans les marécages, les oiseaux aquatiques, il tendait des pièges au mammoth dans les immenses forêts de conifères et de bouleaux qui recouvraient les collines où mûrit aujourd'hui la vigne et les vallées où serpentent les ruisseaux; il affrontait le bœuf à la forte encolure, attaquait l'ours brun, se rendait maître, par surprise, du grand cerf, suivait, sur les sommets dépouillés et recouverts d'herbe fine, l'antilope saïga ou le renne, livrait une guerre acharnée au loup, à l'hyène, à l'ours et au tigre des cavernes, sans négliger les animaux moins dangereux et plus timides, comme le blaireau, le lynx, le renard, le lièvre et la marmotte. Le cheval et le renne servaient principalement à l'alimentation de la tribu. Du renne, il brisait les os pour en extraire la moelle, et l'état de fragmentation ténue où on les trouve fait que, malgré leur grand nombre, ils n'occupent qu'une place restreinte dans les débris de cuisine de la station. Parmi les chevaux, il choisissait les individus les plus vigoureux et d'âge adulte; on ne rencontre que très peu de jeunes os, et les vieux sont plus rares encore. Ils les prenaient au lasso ou au piège, quelque fois ils les tuaient à coups de lance comme l'indique une pointe de silex trouvée dans les vertèbres d'une des victimes. On a même prétendu qu'ils les avaient domestiqués. Comme nous ne voulons point sortir du domaine des faits observés, nous ne donnons cette hypothèse que sous toutes réserves et comme chose probable. Le cheval de Solutré était petit, il avait des masses musculaires accentuées, une grosse tête, une courte encolure. Ses membres ne manquaient pas de finesse, ils étaient musculeux et forts, avec de larges articulations. Malgré sa petite taille, il devait être rapide. Il se rapprochait beaucoup de la race existant actuellement dans la Bresse ou

dans les plaines de la Bourgogne. Comme les os longs du cheval ne contiennent véritablement de moelle qu'à partir de huit à dix ans, et que cette moelle n'a point la saveur de celle des ruminants, le Solutréen les transportait dehors de son foyer, et en formait des amas considérables, comme font encore de nos jours les Lapons et les Esquimaux, sans s'inquiéter de l'infection que devaient répandre les débris. Les peuples sauvages n'ont point, en cette matière, la délicatesse de l'homme civilisé. Il a entassé de la sorte plus de 100,000 chevaux, et tout n'a pas été mis à découvert.

La grande occupation du Solutréen, lorsqu'il ne poursuivait pas les fauves, était de préparer ses armes et les instruments nécessaires aux besoins de la vie domestique. Il allait chercher le silex à la Grisière et sur toutes les collines environnantes où se trouve l'argile à silex, probablement jusqu'à Charbonnières, où M. de Ferry a découvert un atelier. Nous ne pouvons affirmer d'une manière certaine qu'il se soit approvisionné à l'atelier de Charbonnières, quoique MM. de Ferry et Arcelin se soient prononcés pour l'affirmative : « En comparant les couteaux de Solutré avec ceux des magasins de Charbonnières, est-il dit dans le *Mâconnais préhistorique*, on est frappé de leur ressemblance : même nature de silex, même bryozoaires, même proportion, même taille, avec la seule différence que ceux de Solutré présentent plus fréquemment les traces d'un service prolongé et de retailles successives. Si on avait débité les grands éclats à Solutré même, on y retrouverait les *nuclei* dont ils devaient provenir. » La raison pour laquelle je conserve des doutes, malgré la grande autorité des auteurs précités, c'est que l'absence à Solutré de grands *nuclei* ne me paraît pas absolument probante : après avoir détaché les grands éclats, ils n'aban-

donnaient point pour cela la matière première, ils détachaient jusqu'à extinction des éclats moindres et ces fines esquilles qu'on trouve en si grand nombre dans la station. Comme il était absolument nécessaire de se servir du silex lorsqu'il avait encore son eau de carrière, on comprend que le Solutréen, malgré l'abondance des silex de la craie, ait, pour économiser son temps et de fréquents voyages, employé le silex jusqu'à disparition presque entière du *nucleus*. Mais cette question ne présente ici qu'un intérêt secondaire; revenons à la taille du silex. En possession d'un bloc de cette matière, l'habitant de Solutré, qui avait pris soin de se munir d'un percuteur formé tantôt d'un rognon de silex même, tantôt d'un galet du diluvium vosgien, détachait, suivant des méthodes différentes et suivant la nature et la beauté du silex, tantôt des lames aplaties, tantôt des lames triangulaires. Des premières, il faisait des lances ou des pointes de flèche en retouchant finement la lame sur ces deux faces et en enlevant avec une adresse merveilleuse de légers éclats conchoïdaux. Il arrivait ainsi à former le tranchant et la pointe et à lui donner différentes formes dont le losange était la base avec allongement ou rétrécissement d'une des deux pointes. Quelques-unes de ces pointes de lance sont très longues, une d'entre elles qui fait partie de ma collection mesure trente centimètres. Nous avons des flèches de deux centimètres, et entre ces extrêmes, toute la série des grandeurs. Les pointes de lance étaient fixées à une hampe et consolidées par des fibres végétales ou animales. Quelques fois même, surtout à l'époque moustérienne la première pointe venue, sans retouches, était emmanchée et servait d'arme de chasse ou de combat. Les flèches, souvent admirablement taillées et d'une perfection qu'avec notre outillage bien supérieur nous aurions de la peine à atteindre, étaient lancées au loin par une corde tendue.

Les éclats triangulaires servaient de couteaux et surtout de grattoirs pour racler et préparer les peaux. Les couteaux étaient formés d'une simple lame sans retouches, les grattoirs étaient doubles ou simples, c'est-à-dire arrondis des deux côtés ou d'un seul, la partie non arrondie restait fruste ou bien était préparée pour servir d'instrument torentique.

Citons encore, parmi les armes offensives, une sorte de hachette discoïdale, tranchante sur les deux tiers de la circonférence et dont la partie opposée au tranchant était insérée dans un fragment de corne ou de bois dur. Pendant que le Solutréen préparait ses armes ou poursuivait les animaux sauvages, sa compagne ne restait point inactive. Elle préparait les dépouilles des animaux tués à la chasse, enlevait avec le grattoir ce qui restait de chair, et unissait les peaux entre elles pour en former des vêtements. Elle se servait, pour cette opération, de ces nombreux poinçons en os ou en ivoire que nous avons retrouvés jusque dans les plus anciens foyers. L'aiguille proprement dite n'existait pas. Elle lissait les aspérités avec le polissoir formé d'un bois de renne ou d'une côte de cheval ou d'éléphant et terminé par une pointe obtuse. Elle employait encore, pour battre les coutures, la base d'un bois de renne dont la meule était arrondie ou polie et dont une partie de la perche au-dessus du premier andouiller servait de manche.

Lorsque le Solutréen avait pourvu à ses besoins essentiels, il ne dédaignait point le superflu, aussi bien que les peuples civilisés. « Le superflu, chose si nécessaire, » a dit Voltaire avec son esprit habituel. Le luxe dans les sociétés à l'état d'enfance ne présentent pas les inconvénients qui se produisent chez les peuples corrompus. Ce n'est point chez l'homme primitif une simple satisfaction d'appétits factices,

c'est un besoin de créer, de s'élever au-dessus des nécessités purement matérielles, de modifier et d'embellir ce qui existe déjà. A ce point de vue, le luxe est une preuve incontestable de la supériorité de l'homme sur le reste de la création. L'animal a l'instinct de l'ordre, il est, jusqu'à un certain point, sensible à l'harmonie, c'est une loi de sa nature, mais il reste stationnaire, il fait ce qu'a fait son ancêtre, il ne progresse pas. L'homme de Solutré se livrait à des pérégrinations lointaines, il avait même probablement, comme nous le dirons tout à l'heure, des relations sociales, la comparaison avait développé chez lui un certain goût qui se manifestait soit dans la perfection de ses armes, soit dans ses parures, soit dans ses essais de gravure et de sculpture. De l'Oisans ou de toute autre partie des Alpes, il rapportait du cristal de roche, avec lequel il fabriquait des flèches, comme on peut en voir une très belle dans la collection du musée de Mâcon. Aux environs de Bordeaux, où les terrains tertiaires sont très développés, il recueillait, pour faire des colliers ou autres parures, deux fossiles qui avaient frappé ses regards, le *cardita jouanneti* et le *Cheritium bidentatum*; sur les bords de l'Océan, la grande janire, ou coquille des pèlerins de saint Jacques de Compostelle, et le *purpura lapillus*, coquille exclusivement « océanique comme la précédente, et non méditerranéenne, dit le docteur Fischer, qui a bien voulu la déterminer, et que j'ai déjà signalée, ajoute-t-il, à Cro-Magnon, Laugerie-Basse et Grimaldi, preuve que les gens de Solutré avaient des relations avec les populations maritimes du littoral océanique de France. » Toutes ces coquilles sont percées d'un trou de suspension. Il employait également comme parure les dents des loups, des ours, des renards, ainsi que toutes les matières qui, dans ses courses lointaines, s'offraient à ses yeux naïfs.

Nous avons recueilli des grains de collier en serpentine, en jadéite, des fragments de graphyte, de manganèse, des nodules ou rognons de fer siliceux, des matières ocreuses, rouges, jaunes ou brunes, qui toutes portent des traces ou des stries du silex ou du frottement sur une surface plus dure. Le tatouage a été plus ou moins pratiqué chez les peuples sauvages; ce ne peut être qu'à cet usage ou à la teinture des peaux, des laines ou des étoffes qu'ils employaient ces couleurs. L'énumération serait longue de tous les objets curieux trouvés dans le sol de leurs demeures. La matière la plus utile, le silex, s'y rencontre avec toutes ses variétés, silex noirs, gris, fauves, jaunes, rubannés roses, silex rouge ou cornaline, cristal de roche, etc. L'hématite, qu'on ne rencontre point dans nos régions, s'y trouve en abondance. « Elle se présente en petits fragments, dit M. Arcelin dans le *Mâconnais préhistorique*, portant des traces non équivoques de polissage, de frottement, d'incisions et de taille à l'aide du silex. » Nous avons découvert, dans un foyer, un galet plat et à forme circulaire de serpentine noble, percé sur le bord d'un trou de suspension; on voit, manifestement produite, l'action du silex dans la perforation du trou qui est formé de deux cônes réunis par le sommet. D'autres galets de toute provenance servent de percuteurs ou de matière première pour grains de collier et autres parures, galets de serpentine amenés par le glacier du Rhône, galets de basalte polis par les eaux qui avoisinent la chaîne des puys, sont en grand nombre dans la station. Nous les avons vus recueillir au loin des fossiles tertiaires, ils n'ont négligé aucun objet curieux de notre région mâconnaise. Nous avons remarqué plusieurs ammonites, diverses belemnites, une section de tisoa syphonalis, de fines plaquettes des schistes devoniens ou carbonifères. Mentionnons encore

l'image de l'animal, qui était pour lui le plus utile et le plus apprécié. Nous avons mis au jour, à diverses reprises, quatre petites statuettes, dont la tête manque, et qui semblent représenter des rennes. Le museum de Lyon possède, venant de ma collection, une représentation par la gravure sur un fragment de bois de renne d'un quadrupède que nous croyons être un cheval. Malheureusement encore la tête manque. Ces figures sont le produit de l'enfance de l'art, elles ne sont cependant guère inférieures à celles que nous avons observées sur les murs de Pompéi ou à celles que nous pouvons voir chaque jour, soit sur les murs de nos villages Mâconnais, soit à la première page des livres en usage dans nos écoles. Le Solutréen avait très certainement des principes de numération. Nous avons retrouvé sur des fragments de bois de renne, sur des poinçons d'os ou d'ivoire, sur des plaquettes de schiste, sur des côtes de cheval ou d'éléphant un grand nombre de traits ou d'encoches destinés à fixer le souvenir des victimes tuées à la chasse ou de tous autres faits importants.

Enfin, comme les Indiens d'Amérique, l'habitant de Solutré croyait très probablement à la vie future. Nous reproduisons ici la description dans les archives du museum de Lyon d'une sculpture violée d'abord par un des ouvriers de la station, mais définitivement et complètement explorée par nous. « Le maître du logis avait été touché par la mort, ses compagnons de guerre ou de chasse, suivant un usage observé encore par quelques peuplades sauvages, après avoir entonné le chant funèbre et célébré le repas des funérailles, l'avaient étendu dans sa hutte, la tête tournée vers le soleil couchant; sous sa main, on avait placé ses armes et les objets qui lui avaient été chers, deux pointes de lance en silex taillé à grand éclat, un grand nombre de flèches plus petites et finement retouchées,

une valve de *pecten jacobeus*, la coquille des pèlerins percée d'un trou près de la charnière et destinée peut-être à servir à la fois d'ornement et de symbole religieux. Mais l'objet le plus intéressant était une figurine, grossièrement taillée dans un fragment de molasse, qui est bien, sans contredit, un des plus anciens spécimens de l'art sculptural. Cette statuette était destinée à représenter un renne, comme l'indiquent la forme générale et le pelage naïvement figuré par un nombre infini de petits points creusés dans la pierre avec la pointe aigue d'un silex, malheureusement la tête manque. »

Tout, dans cette sépulture, nous paraît attester la croyance à une autre vie. L'orientation du personnage, le soin qu'on a eu de mettre sous sa main ses armes et les objets qui lui étaient chers, cette coquille du voyageur, ce renne, dont on a brisé la tête, cet ensevelissement dans le foyer domestique, sont autant de preuves d'une disposition intentionnelle en vue d'une existence future. Le défunt est parti pour le monde des esprits, pour y continuer sa vie aventureuse et retrouver ses habitudes d'ici bas. « Une jeune fille, dit M. Simonin dans un article sur les derniers *peaux-rouges*, fut inhumée, d'après ses dernières volontés, selon les rites indiens. On immola, près de son cercueil, les deux poneys de la jeune Indienne, dont on cloua les têtes sur des piquets, et on plaça, devant les deux têtes, deux petits tonnelets pleins d'eau, afin, disaient les Sioux, que les chevaux puissent boire dans leur longue course vers les prairies heureuses, où l'Indien chasse le bison sans être jamais fatigué. »

« Le sentiment de la vie future, dit encore Georges Perrot dans un remarquable article sur les croyances égyptiennes, d'après les dernières découvertes, conduisait à enterrer avec le mort, ses armes, ses vêtements, ses

bijoux, tous les objets dont il pouvait avoir besoin dans l'autre vie; on sait quels trésors nous ont livrés en ce genre les tombes égyptiennes et leur mobilier funéraire; ce sont leurs dépouilles qui remplissent les vitrines de nos musées. Ce n'était pas là une habitude qui fût particulière à l'Égypte; elle existait chez tous les peuples anciens, civilisés ou barbares..... C'est à une préoccupation de ce genre que se rattache un autre usage, nous voulons parler de l'habitude qu'on prit de placer dans la tombe ces statuettes qui sont connues sous le nom de figurines funéraires, etc. »

La présence dans le foyer que nous avons décrit plus haut de deux belles ammonites, percées au centre d'un trou de suspension, peut se rattacher aux idées que nous venons d'exprimer sur la croyance à la vie future. Pictet, dans son *Traité de paléontologie*, cite la lettre d'un missionnaire, où il est dit que, de nos jours encore, les ammonites sont, dans l'Inde, employées à des usages religieux, et que les sectateurs du Dieu Vischnou les considèrent comme des objets sacrés.

Nous les avons rencontrées souvent dans nos foyer solutréens. M. Arcelin, dans le *Mâconnais préhistorique*, parle de l'*ammonites planula*; outre les deux déjà mentionnées qui sont les *sub-insignis* et *radiosus* de d'Orbigny, nous avons recueilli l'*ammonites margaritatus*, *Parkinsonii*, l'*Humphresianus*, *macrocephalus*, *bullatus*. Un fragment découvert dans un foyer ressemble beaucoup à l'*ammonites nodosus* du trias. Malgré de longues recherches, nous n'avons pu le retrouver dans les formations voisines.

Si ces fossiles n'ont pas été rassemblés en vue d'une idée religieuse, leur présence peut au moins nous faire comprendre quelle était l'attention apportée par ces hommes primitifs à réunir tout ce qui leur paraissait extraor-

dinaire. La collection est la base de toutes les sciences. Cette réunion d'objets remarquables indique un discernement qu'on ne trouve encore aujourd'hui dans nos campagnes que chez les hommes les plus intelligents et les plus développés. Si la spéculation n'a point éveillé chez lui l'attention endormie ou absorbée par d'autres soucis plus matériels, le paysan passe à côté d'un fossile sans y attacher aucune importance.

Nous devons borner, ici, cette étude. Il existe, en pleine civilisation, des hommes qui, n'ayant point reçu ou qui ayant répudié l'idée religieuse, ont tourné toutes leurs pensées vers les choses de la vie matérielle et appliqué toutes leurs facultés à la satisfaction de leurs instincts. Existe-t-elle réellement entre ces hommes et les sauvages de Solutré la distance qu'on est convenu d'établir? Est-t-il donc nécessaire de tant vieillir le Solutréen pour prouver la filiation! Pour nous, s'il nous est permis d'exprimer, en terminant, notre pensée tout entière, nous préférons de beaucoup l'homme primitif, qui, dans la simplicité de son âme et à la clarté de son bon sens, reconnaît une cause première, admet un principe de vie impérissable et une existence meilleure, à l'homme de la civilisation raffinée qui, de sophismes en sophismes, en est arrivé à ne croire uniquement qu'à la force. Si jamais cette croyance scientifique se traduisait en actes et s'appliquait au gouvernement des peuples, la liberté pourrait se voiler la face, on verrait se produire la plus odieuse tyrannie qui ait jamais épouvanté la terre.

A. DUCROST.
